CONFÉDÉRÉ

HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1861

Case postale 216
1920 Martigny
Tél. 027 722 65 76
Fax 027 722 49 18
Fr. 1.50
www.confederе.ch
Courriel: redaction@confederе.ch

LES NOUVEAUX CURÉS

La pauvre ménagère qui fait cuire les restes des restes pour sa petite famille, le chômage qui semble toucher 90% de la population active, les rentiers AVS proches de la misère, les mal logés, les mal dans leur peau, etc. l'énoncé inquiète. A entendre Ségolène Royal, Christian Levrat, les enquêtes et reportages de la TSR, les pages du Matin, on se dit que Zola décrivait, dans ses romans, l'âge d'or de la pauvreté. Toutes les situations de précarité doivent retenir l'attention de tous même si, au grand maximum, ces situations ne touchent qu'un Suisse sur dix. Mais ce culte misérabiliste est inquiétant, cela voudrait dire que pendant un siècle les conquêtes sociales n'ont servi à rien. En France les 35 heures, la Sécu, la retraite à 60 ans sont du pipeau ! En Suisse, les douze lois qui sont notre filet social, du vent ! En fait on assiste dans cette démonstration tendancieuse d'un monde inquiétant allant du climat réchauffé à la future grippe, au prêche du malheur à venir qui a fait la force de tous les sorciers et prêtres de l'histoire du monde. Ces nouveaux curés et prophètes de malheur devraient tous faire l'objet d'un test psychologique d'engagement comme le Vatican vient de le décider pour les prêtres. Cela évitera que demain nous demandions tous un soutien psychologique !

Ry

Les prophètes de malheur.

JA 1920 Martigny

EN FLÈCHE, EN CHUTE PAR ARLEQUIN

TOUT SE PAIE !

Les experts ont déjà annoncé pour l'année à venir des hausses massives du prix de l'électricité. Très souvent, les projets de construction de centrales électriques éoliennes ou hydrauliques sont bloquées par les associations. Un exemple le projet de rehaussement du barrage du Grimsel: pas moins de neuf associations ont fait opposition. Le projet est bloqué depuis des années.

Dans le même ordre d'idée prés d'un milliard de francs est bloqué dans la construction immobilière, ceci avec la crise naissante.

Le monde est dur. Même les bons sentiments et les causes abstraites ont un coût…collectif. Avoir des droits mais sans les devoirs !!!!

TORT ET RAISON

Rappelez-vous l'esprit un brin totalitaire de la gauche avec cette fameuse phrase adressée à la droite française : « Vous avez juridiquement raison mais politiquement tort » Genève gouvernée à gauche inaugure l'autre version du slogan : « Le Conseil d 'Etat a politiquement raison mais juridiquement tort ». Deux baffes en deux mois sur la fumée et le CO. On respire, si on ose dire !!

L'ÉVASION
À PORTÉE DE MAIN
Octodure Voyages
www.octodure-voyages.ch
Place de la Gare 45 CH-1920 Martigny
Tél 027 723 33 30

Rue de Gottefrey 34
CH - 1907 Saxon
tél. 027 744 19 59
fax 027 744 37 37
nat. 079 699 80 90
www.riddane.ch
Collaborateur
STÉPHANE SCHWEICKHARDT
FIDUCIAIRE & ASSURANCES
LA RIDDANE SA

A.-M. Bender E. Fleutry
La Mobilière
Assurances & prévoyance

EDITO

BLOCHER

Il est intéressant de suivre les péripéties de l'élection d'un nouveau conseiller fédéral en remplacement de Samuel Schmid. Elles sont pleines d'enseignements non pas sur le plan politique mais sur le plan psychologique. D'abord la tentative de Christophe Blocher de jouer « le retour » montre l'atteinte à l'orgueil faite à cet homme lors de sa non-élection en 2007. De plus, connaissant sa malignité et ses précédents à la tête du DJP, on ne peut s'empêcher, maintenant que la Confédération a un petit œil sur l'UBS, de le voir empêcher quelqu'un dire, un jour, ce qu'il a fait comme détenteur important d'actions de cette banque. Ensuite l'UDC ne fait plus comme en 1999 ou 2003 « c'est Blocher ou personne ». Les candidats sortent du bois comme dans n'importe quelle autre formation politique. En fin de compte il y aura un conseiller fédéral UDC qui ne sera pas Blocher. On sait que sur cinq dossiers majeurs dont le « tribun zurichois » comme dit la TSR !, a eu à gérer pendant 4 ans, il n'a pas été à la hauteur. La preuve Mme Widmer Schlumpf en a réglé deux en un an ! L'homme irremplaçable sera vite remplacé !
Enfin, quand les historiens examineront cette période de la politique suisse, ils constateront que notre pays a eu à pâtir de l'action de Blocher alors que dans le même temps il s'enrichissait sur le dos du patrimoine suisse notamment avec Alusuisse.
Le 10 décembre l'UDC sera normalisée mais quel gâchis depuis 1992.

Adolphe Ribordy

A DIRE VRAI

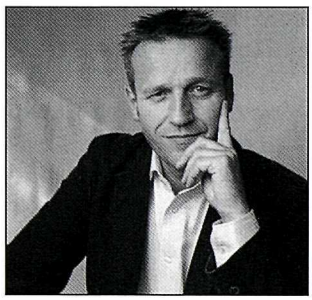

LA LIBERTÉ DES AUTRES

« La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe, la nature ; pour règle, la justice ; pour sauve-garde, la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. ». L'article VI de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1793 n'a pas pris une ride. Il reflète la conception libérale de la Liberté.

De cette liberté, il en est beaucoup question ces temps, au sujet de la loi valaisanne sur la santé, soumise au peuple, le 30 novembre prochain. On le sait, cinq articles de cette loi font débat, soit ceux qui interdisent la fumée dans les lieux publics, au nom de la protection contre la fumée passive. Certains de mes amis s'en émeuvent et s'activent contre cette loi « liberticide » à leurs yeux. Les grands principes sont réquisitionnés pour les besoins de la cause. S'opposer à l'interdiction de fumer dans les lieux publics constituerait un devoir pour tous les esprits libéraux. Les référendaires, portés sans doute par l'enthousiasme, sont mêmes allés jusqu'à écrire de belles perles dans la partie, qui leur est réservée, de la notice explicative envoyée à tous les citoyens. Je cite : « … l'article proposé est parfaitement superflu (les prescriptions fédérales sur l'hygiène au travail suffiraient). Si cependant une interdiction totale de fumer dans les établissements publics est prônée, il faudra aussi interdire les chandelles et cheminées ouvertes dans ces établissements. En suivant cette logique froide il faudra finalement interdire les chandelles et les encensoirs dans toutes les chapelles et les églises. ». J'ai dû me frotter les yeux en lisant cette prose. Non, ce n'est pas vrai, les référendaires n'utilisent pas ce genre d'arguments. Il doit s'agir d'une erreur. Ce n'est pas possible. Et bien non ! C'est écrit, noir sur blanc. Je laisse à chacun le soin de le vérifier en consultant l'avis officiel, aux pages 5 et 6 !

Je ne vois pas en quoi la liberté du fumeur devrait obligatoirement l'emporter sur la liberté du non fumeur, et surtout sur celle du serveur ou de la serveuse, exposés involontairement aux effets nocifs, avérés, de la fumée passive. « La liberté est le pouvoir … de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. ». On ne saurait mieux dire. Et que l'on ne vienne pas me rétorquer que les auteurs de la célèbre Déclaration n'étaient pas des … libéraux !

Léonard Bender

LE DESSIN DE LA SEMAINE

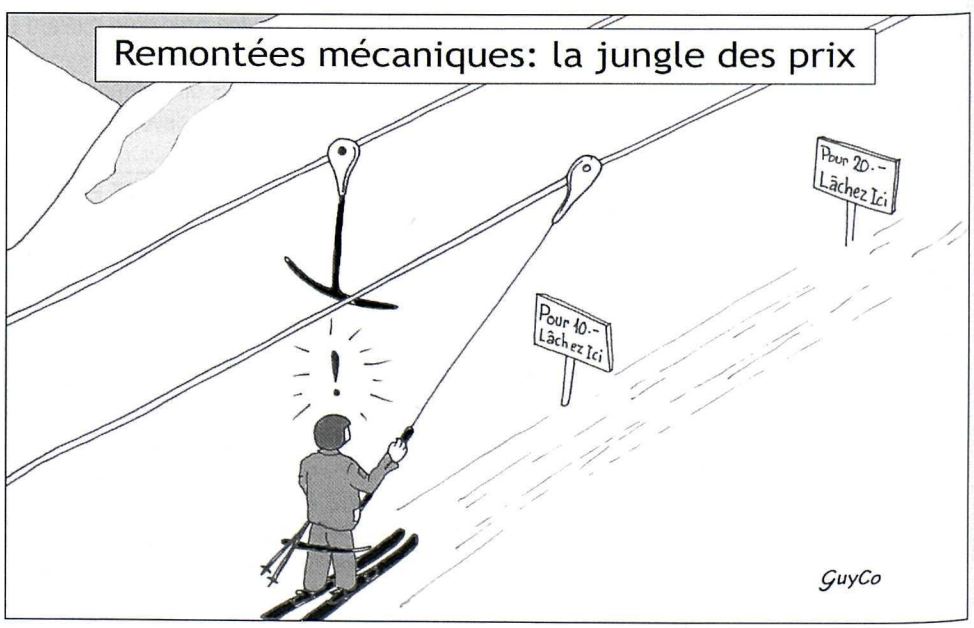

FC SION ET SES SUPPORTERS

DE LA PERSONNALISATION DES GROUPES

Le match vient de débuter. Vaduz a le ballon, il progresse. Passe en profondeur, trop longue. El Hadary, le gardien du FC Sion s'empare du ballon et… le public siffle ! Ah non, là c'en est trop. Déjà que de rester assis au début du match, c'est presque insultant. Ces sifflets sont incompréhensibles.

Hé oui, je suis supporter du FC Sion. Et je vais faire mon « coming out » complet : je suis abonné aux gradins Nord. J'ai la carte et tout. J'aime voir le football debout dans la foule qui crie. Alors là, assis sur le béton froid, non, malgré les regards assassins, je me suis levé.

Après ce spectacle désastreux, Christian Constantin, le boss absolu du club a décidé de fermer le secteur Nord pour le prochain match. Tous punis !

Bon, je ne suis pas là pour polémiquer sur le FC Sion. Mais cette situation est révélatrice du fonctionnement des groupes humains. Le FC Sion, comme une famille, comme un groupe de recherche, comme une entreprise, comme une association ou encore comme un parti politique, est avant tout un groupe humain, un ensemble de personnes réunies pour poursuivre un but commun.

La compréhension du fonctionnement de ces groupes permet d'éclairer des situations qui paraissent bien confuses. Si s'associer pour poursuivre un objectif est une chose relativement aisée, cela ne suffit pas. Au commencement, une famille, une entreprise, une association, trouvent assez rapidement un accord. L'objectif est bien présent. Avec le temps, les problèmes augmentent.

L'union sacrée, qu'en cas de victoire ? – c'est pas une valeur ça !

« Pas d'objectifs communs sans valeurs partagées »

Ils sont inévitables sans débat sur les valeurs. Il n'y a pas de groupes humains durables sans un partage autour d'une ou de quelques valeurs communes. Liberté, égalité, fraternité, disaient les révolutionnaires français. Libertés individuelles, égalité des chances et solidarité prône un groupe auquel j'appartiens. Les bases communes c'est essentiel, mais après, il faut une organisation.

L'organisation assure la pérennité du groupe. Prévue avec clairvoyance et sagesse, elle permet de survivre en temps de crise. Cette organisation et les structures qui en découlent naissent du partage des valeurs. Elles doivent se penser sur la durée.

Aujourd'hui, la personnalisation prend le dessus. Mais ça a déjà été le cas dans l'histoire des hommes. Qu'ont fait les dictateurs ? – Ils ont imposé leurs valeurs et assujetti les structures. Pour exister médiatiquement, impossible de nos jours de faire sans personnalités. On ne peut se faire connaître qu'à travers des leaders facilement identifiables. Prenons-en acte, inutile de lutter, le combat est vain. Mais n'oublions pas que les dictateurs ne sont plus acceptés et donc, que l'organisation doit toujours passer en premier.

Travaillons avec les leaders, mais ne leur donnons pas plus de pouvoir qu'ils n'en ont réellement. Les structures doivent primer sur les individus. Il en va de la survie du groupe. Ces structures accorderont plus ou moins de libertés selon les valeurs partagées et surtout, elles devront s'adapter sans cesse.

Pour en revenir au FC Sion, allez, l'ami Christian, d'accord, tu nous punis collectivement, mais offre un rabais aux abonnés Nord qui prendront une place assise dans les tribunes. Nous resterons sages, nous nous calmerons et nous continuerons à aimer ce groupe.

Pierrot Métrailler

ECRITS D'AILLEURS

CARTE POSTALE 16

Radislav Liliescu est un jeune homme de 23 ans. Il débarque en Valais en janvier 2028.

Il arrive de ses Carpates natales pour une année d'échanges entre étudiants.

Chaque semaine, il envoie une carte postale à sa famille.

Sierre, le 21 novembre 2028

Maman,

J'ai très mal à la tête ce matin. Rassure-toi, je ne suis pas malade. Je sais très bien ce qu'il m'arrive. J'habite toujours Sierre, à côté de mon école et cette fin de semaine, c'est la Foire Ste-Catherine. On y fête, entre autres, les Catherinette, les jeunes filles de 25 ans pas encore mariées. Et il y en a ! mais non, pas de souci, je ne vais pas me marier de si tôt.

Ces fêtes, c'est ce que j'aime dans ce pays. Chaque endroit a su garder son authenticité. La St-Georges, La Fête-Dieu, la St-Jean, … Oui, on est en pays catholique. Comme partout, la ferveur religieuse a diminué. La foi est devenue plus personnelle. Mais les fêtes sont restées. C'est une communion sous une autre forme. Bien sûr les gens vont encore à la messe. Moins régulièrement, ces fêtes en sont une occasion. Les symboles religieux nous rappellent d'où l'ont vient sans être inquisiteur.

Ta petite cacahuète

Albert Bétrisey

Député

« Déséquilibrer les finances de l'AVS, comme le fait l'initiative, est le plus sûr moyen de faire avorter un véritable modèle de flexibilisation de l'âge de la retraite. »

NON à l'initiative sur la retraite

le 30 novembre

www.garantir-AVS.ch
Comité valaisan « pour une AVS saine et durable »
c/o UVAM - CP 141 - 1951 Sion

A ma très honorable et fidèle clientèle
Depuis de nombreuses années…

Paula-Voyance
Soutien-Conseil

Répond personnellement à chaque appel 7j / 7j – 10h à 24h
au **0901 569 361** à 2.13 / min **« Insistez ! »**
Merci pour votre grande compréhension
Votre gentillesse et votre fidélité

« Il est temps de défendre aussi l'économie réelle ! »

Quand un projet de construction a été approuvé par le peuple ou par un parlement, une association ne doit plus pouvoir exercer son droit de recours et bloquer ainsi une volonté politique.

C'est pour cela que nous vous invitons à voter

OUI

le 30 novembre à l'initiative sur le droit de recours.

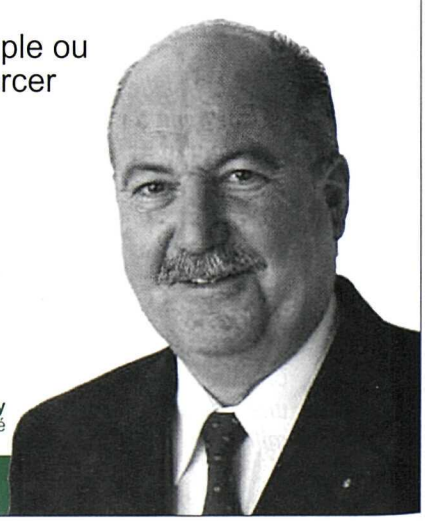

M. Jacques-Roland Coudray
Député

« Comité valaisan « Droit de recours : assez d'obstructionnisme ! » – C/O UVAM –
Av. de Tourbillon 33 – CP 141 – 1951 Sion – Fax : 027 327 51 80 – E-mail : info@croissance.ch

MAÎTRISES DU BOIS

EXAMENS

La 5ème session d'examens de maîtrise de menuisiers et d'ébénistes, réalisée selon le règlement du 21 février 1994, s'est déroulée à l'Ecole professionnelle de Martigny, du 3 au 11 novembre 2008.
Sur les 15 candidats qui s'étaient inscrits, 8 menuisiers et 5 ébénistes ont obtenu leur diplôme.
Ces nouveaux maîtres menuisiers et ébéniste ont ainsi fourni la preuve qu'ils possèdent les qualités requises dans toutes les disciplines de leur métier et qu'ils possèdent les capacités de diriger avec compétence une entreprise.
Parmi les Valaisans on note :

Maîtres ébénistes
BETH Gaylord, Martigny-Croix
LOYE Lucien , Martigny
RAIS Dominique, Saxon

Deux prix FRM/Industriel sur Bois de fr. 500.-- chacun ont été décernés pour la meilleure note de « Travail de diplôme » dont l'un à :
Dominique Rais, maître ébéniste, avec 5,7

INDICE

Essence : 1.58 le litre
Diesel : 1.82 le litre
Mazout : 94.00 les 100lt de 3001 à 6000 L

Euro : 1 euro = 1.52Fr
1 Fr = 0.66 euro
Dollar : 1 dollar = 1.21 Fr
1 Fr = 0.83 dollar
Livre : 1 livre = 1.80 Fr
1 Fr = 0.55 livre

SION : «CLUB INDÉPENDANT»

3 NOMINÉS POUR LE 7ÈME PRIX

Le Club Indépendant de Formation-Conseil, propose avec divers partenaires, chaque année, à quelques 120 chômeurs, motivés par l'indépendance professionnelle, de suivre une formation de 10 jours intensifs. Entre 2001 et 2008, sur les 1095 chômeurs ayant suivi cette formation, 530 ont réussi à lancer leur entreprise. 131 nouveaux patrons ont engagé du personnel: 449 nouveaux emplois ont de la sorte été créés principalement en Valais. L'âge moyen d'un nouvel indépendant est de 40 ans et 2/3 sont des hommes.
La cuvée 2007-2008 : comportent 3 nominés
William von Stockalper originaire de Lens et Brigue, William est le jeune patron (29 ans) de « FrappeCom », basée à Montreux.
www. frappecom.ch
Cindy Crettenand 24 ans , après 3 ans de formation à l'école d'art appliqué à Vevey, une formation pratique chez un photographe à Martigny, a décidé de se lancer de créer son propre studio photo « TAPALOEIL » situé au centre de Martigny-Bourg.
www.tapaloeil.ch
Laurent Michel (33 ans) et **Mélanie Bottiglieri** sont tous deux biologistes et passionnés de sport.
Leur choix se porte sur la franchise CURVES qui offre un programme complet d'exercices en seulement 30 minutes exclusivement pour les femmes, Ils ouvrent leur propre centre à Sion, en février 2008. www.curves-sion.ch

LE TOURISME

CAPITAL POUR LA SUISSE

A quelques jours d'une votation académique et juridique sur le droit de recours des associations écologiques, il est bon de rappeler que le tourisme c'est aussi une activité économique et que parfois les événements et les attitudes byzantines des organisations de défense de la nature ont un coût en argent et en emplois.
Le tourisme en Suisse est une branche économique importante. Elle occupe près de 140'000 emplois, génère plus de fr. 30 milliards de recettes directes et fr. 12,6 milliards de valeur ajoutée, c'est ce qui ressort d'une étude de l'Office fédéral de la statistique dans ce qu'on appelle les comptes satellites du tourisme tant la branche touche des activités diverses.
Ainsi en 2005, le tourisme a généré en Suisse une valeur ajoutée d'environ 12,6 milliards de francs, ce qui représente une hausse de près de 2% par rapport à 2001. Mais comme la croissance de la valeur ajoutée a été nettement plus forte dans l'économie totale (près de 8%), la part du tourisme à la valeur ajoutée totale a diminué, passant de 3,1% à 2,9%.

La saison de ski débute… vitale pour notre tourisme

L'utilisation touristique totale a atteint en 2005 environ 32,6 milliards de francs. Elle est constituée pour la plus grande partie par les recettes directes du tourisme, qui s'élèvent à 30,4 milliards de francs; les autres composantes de l'utilisation touristique (valeur locative des logements de vacances occupés par leurs propriétaires, subventions publiques aux transports, à la culture et à la promotion touristique) pour 2,1 milliards de francs.
La valeur ajoutée brute du tourisme a diminué, en termes nominaux, par rapport à 1998. L'indice (base 1998=100) est tombé à 96,2 points en 2001 avant de remonter à 98 points en 2005.
Les quatre principaux facteurs qui ont déterminé l'évolution, en termes nominaux, de la valeur ajoutée brute du secteur du tourisme sont l'évolution des cours du change, la situation économique dans les pays d'origine des touristes, les attentats du 11 septembre 2001 à New York et la faillite de Swissair.
Le compte satellite du tourisme a été publié pour la première fois, dans le cadre d'un projet pilote, en 2003 pour l'année de référence 1998. Les comptes satellites présentés pour les années 2001 et 2005 inaugurent l'établissement régulier d'un compte satellite du tourisme en Suisse.

HISTOIRE

NOVEMBRE 1918

Au moment où les responsables de la destinée de la Germanie, nantis de la réponse de M. Wilson à leur demande d'armistice, sont en route pour le front afin de traiter des conditions d'arrêt des hostilités avec le maréchal Foch, les peuples martyrisés par la guerre « sentent » l'heure de la paix tant attendue approcher ; dans le même temps des nuages s'amoncellent dans le ciel des dynasties des Hohenzollern et des Habsbourg ; Guillaume II, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, abdique pour se réfugier au Pays-Bas ; alors que Napoléon, comme son neveu, ont été fait prisonniers au milieu de leurs soldats, le Hohenzollern préfère la fugue comme dernier moyen de salut, abandonnant l'Allemagne et son peuple. Une autre couronne est en danger, celle de Charles Ier, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, sous le nom de Charles IV, abdique lui aussi et après une tentative avortée de coup d'Etat en Hongrie suivi d'un petit crochet par la Suisse il part en exil à Madère ; pour le rédacteur du Confédéré le rôle du dernier Habsbourg est comme celui « d'un joli petit guignol mal préparé à la scène par le fourbe et fourbu François-Joseph, en vue d'une représentation où le Croquemitaine de Berlin tenait les ficelles ». Et en Suisse ? les Helvètes avaient depuis longtemps secoué le joug des seigneurs habsbourgeois ; dans son édition du samedi 9 novembre 1918, Le Confédéré annonce « Peut-être dès ce jour pourrions-nous abandonner cette rubrique « Bulletin de la guerre » que nous maintenons en exergue du Confédéré depuis bientôt quatre ans et demi » alors que les « Rouges » fomentent une révolution et exigent la démission du Conseil fédéral ; les députés valaisans, eux sont convoqués en session ordinaire pour le lundi 11 novembre afin de traiter, entre autres sujets, de l'assainissement de la plaine du Rhône.

Ce onze novembre 2008 la France commémore le 90ème « anniversaire » de l'armistice de 1918 sans ses poilus alors que sa Majesté la Reine d'Angleterre « compte » encore trois valeureux témoins parmi ses sujets. Un jour, ces témoins nous quitteront, alors il nous restera à consulter les documents écrits soigneusement archivés, comme ce numéro 8 du Confédéré du 9 novembre 1918.

ERGÉ

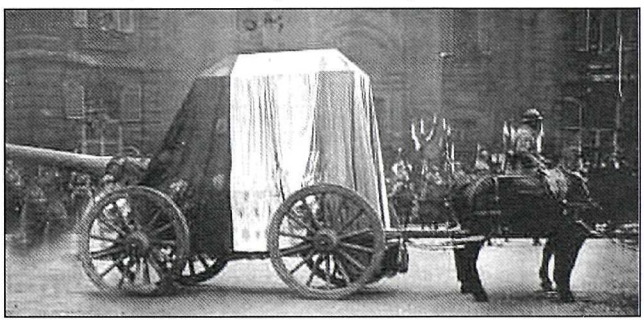

Le soldat inconnu a trouvé un repos digne de son sacrifice et de celui de ses compagnons, sous l'arc de triomphe, le 11 novembre 1920.

IL Y A 75 ANS...

Martigny, lundi 4 Janvier 1933.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à MARTIGNY les lundi, mercredi et vendredi

ABONNEMENTS

RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES

MARTIGNY

ANNONCES

RÉCLAMES

Régie des Annonces : ORELL FUSSLI-ANNONCES, Martigny, Vevey, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Zurich, Aarau, Bâle, Berne, etc., etc

La liberté créatrice

De divers côtés on nous assure que le libéralisme – représentation abstraite des formules d'échange et de crédit sous le singe d'une émulation ou d'une concurrence relativement libre - est en pleine déliquescence – *jam foetet* - . De quoi cependant il s'en faut beaucoup que nos sociétés soient convaincues. Certes, l'Etat a appesanti son action dans tous les domaines ; le socialisme a pénétré de plus en plus nos institutions ; des dictatures se sont élevées sur les ruines des démocraties parlementaires ; les hommes semblent pris dans la « chaîne de servitude » qui conduit de l'étatisme au collectivisme, puis au communisme. (...)

Car nous disons : s'il est vrai que le libéralisme ait échoué et que, néanmoins, la vie sociale continue sans grand trouble, c'est que notre société fut réputée libérale par erreur et qu'elle a pour la soutenir des bases d'une autre nature et plus solides.

Il faut choisir : ou bien le libéralisme économique a fait faillite, et c'est, en même temps, l'échec des révolutionnaires qui se représentaient l'ordre social comme lié au sort du libéralisme(...) Ou bien, notre société ne survit dans le même ordre, sous les mêmes lois, avec les mêmes habitudes de relations (...) que pour établir, par l'évidence que l'économie libérale, précisément, n'a pas échoué.

LE CONFÉDÉRÉ 20 NOVEMBRE 1933

PHOTOTHÈQUE

L'approche de la fin de l'année est l'annonce de nombreuses assemblées générales. Ces moments ne sont pas toujours les plus joyeux, mais font partie de la vie des sociétés.

Cette photo est tirée de la photothèque du Confédéré. Si vous avez une anecdote à nous raconter sur ce sujet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Confédéré
Case postale 216
1920 Martigny
Fax : 027 722 49 18
courriel :
composition@confedere.ch

Retrouvez les commentaires des dernières photos publiées : www.confedere.ch rubrique culture

FONDATION PIERRE GIANADDA

HANS ERNI, 100ÈME

Depuis 1989, tous les dix ans ou peu s'en faut, Hans Erni est l'invité de la Fondation Pierre Gianadda à Martigny. L'exposition, qui se veut un hommage à l'artiste lucernois, ouvrira ses portes le 28 novembre. Celui dont en Suisse personne n'ignore l'existence fêtera ses cent ans le 21 février 2009. Et si son âge canonique tient de la performance, n'oublions pas qu'aujourd'hui encore Erni est quotidiennement sur le métier, lucide, actif et combatif.

Pour Jacques Dominique Rouiller, commissaire de l'exposition, il s'agit d'un réel défi. Impossibilité de résumer 80 ans de création. La plupart des œuvres montrées n'ont jamais été vues à Martigny.

Recherchant sans cesse des synergies, Léonard Gianadda s'est approché du Manoir de Martigny pour assurer également la présence de son ami Erni au cœur de la ville.

Dans une expo conçue par Jean-Charles Giroud, directeur de la Bibliothèque de Genève.

Fondation Gianadda : Vernissage le 28.11 à 18 h et projection du film « Hans Erni, une vie d'artiste » d'Antoine Cretton

Manoir de la ville : Vernissage le 28.11 à 16 h 30, Hans Erni, Affiches et Livres.

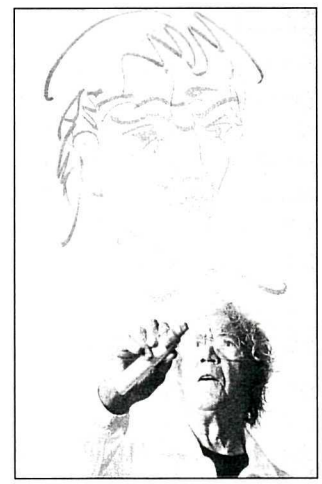

affiche : photo Willy Spiller

Actualités de la Fondation

Jusqu'au 23.11 , expo « Balthus, 100ème anniversaire.

Le 30.10. la Fondation a reçu le 150 000ème visiteur de l'expo « Balthus » : Olivier et Marie Clot, domiciliés à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel.

Au Vieil Arsenal, jusqu'au 23.11, expo « Olivier Saudan ».

MARTIGNY - CONFÉRENCE

24.11 à 20 h, salle du Vampire, Léonard Pierre Closuit : « Des Martignerains en Amérique, six membres de la famille émigrèrent aux Etats-Unis de 1854 à 1889 ». Se fondant sur la correspondance inédite des Closuit émigrés aux USA, le conférencier évoque l'aventure émouvante de six enfants de Martigny qui quittèrent leur ville natale pour mieux vivre en Amérique du Nord.

PRIX - JEUNESSE 2008

Le conseiller d'Etat Claude Roch, chef du Département de l'éducation, de la culture et du sport, décernera dans le cadre d'une cérémonie officielle les prix d'encouragement à la jeunesse pour 2008 à la Maison des jeunes de Vouvry, au Groupe de liaison des activités de jeunesse GLAJ et au Trägerverein « Jungend Goms », le 21.11 à 20 h à la salle communale de Vouvry.

CINÉMA

SIERRE www.cinesierre.ch

Bourg 027 455 01 18
Quantum of Solace : 22-23-25.11 à 20 h 30, 12 ans.
Un Petit coin de Paradis : 22.11 à 18 h ; 23.11 à 17 h 30, 7 ans.

Casino 027 455 14 60
Cliente : 21-22-25.11 à 20 h 30 ; 23.11 à 15 h 30 et 20 h 30, 14 ans.
Max Payne : 22-23.11 à 18 h, 14 ans.

SION www.cinesion.ch

Arlequin 027 322 32 42
Quantum of Solace : 21.11 à 18 h 15 et 21 h ; 22.11 à 17 h 30 et 21 h ; 23.11 à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30 ; 24.11 à 20 h 30, 12 ans.
Exploration du Monde : La Chine : 25.11 à 14 h 30 et 20 h 30.

Capitole 027 322 32 42
Un petit Coin de Paradis : 21-23.11 à 18 h 30 ; 22.11 à 16 h 30, 7 ans. Film suisse de Jacqueline Veuve entièrement réalisé dans le Val d'Hérens.
Saw 5 : 21-24-25.11 à 20 h 45 ; 22.11 à 18 h 30 et 20 h 45 ; 23.11 à 15 h 30 et 20 h 45, 18 ans.

Les Cèdres 027 322 15 45
Max Payne : 21.11 à 19 h et 21 h 15 ; 22.11 à 21 h 15 ; 23-24-25.11 à 20 h, 14 ans.
High School Musical 3 : 22.11 à 16 h ; 23.11 à 14 h 45, 7 ans.
Magique : 22.11 à 19 h ; 23.11 à 17 h, 7 ans.

Lux 027 322 15 45
Home : 21-22-23.11 à 18 h, 14 ans.
L'Echange : 21-22-24-25.11 à 20 h 15 ; 23.11 à 15 h et 20 h 15, 14 ans.

MARTIGNY www.cinemartingy.ch

Casino 027 722 17 74
Quantum of Solace : 21-22-25.11 à 20 h 30 ; 23.11 à 14 h 30 et 20 h 30, 12 ans.
Max Payne : 21.11 à 18 h ; 22-23.11 à 17 h 30, 14 ans.
Exploration du Monde, la Chine : 24.11 à 14 h 30 et 20 h 30.

Corso 027 722 26 22
Home : 21-22-24-25.11 à 20 h 30 ; 23.11 à 14 h et 20 h 30, 14 ans.
Un Petit Coin de Paradis : 21-24.11 à 18 h ; 22-23 à 17 h 30, 7 ans.

MONTHEY www.cinemonthey.ch

Monthéolo 024 471 22 60
Quantum of Solace : 21-24-25.11 à 20 h 30 ; 22-23.11 à 14 h 30 et 20 h 30, 12 ans.
Max Payne : 21.11 à 18 h 30 ; 22-23.11 à 17 h, 14 ans.

Plaza 024 471 22 61
Mesrine, l'Ennemi public no 1, 2ème partie : 21-24-25.11 à 20 h 30 ; 22.11 à 17 h et 20 h 30 ; 23.11 à 14 h 30, 17 h et 20 h 30, 14 ans.

AGENDA

Expo : jusqu'au 20.12, Galerie le 7 à Martigny, peintures et dessins de Luc Marelli. Me-sa, 14 h - 18 h ou sur rdv 079 478 18 78.

Martigny : 25.1, 14 h, Médiathèque Valais, projection, thème : Sion et Martigny.

Expo : jusqu'au 7.12, nouvelle Galerie de Vouvry, je-di de 14 h à 18 h, peintures et photographies de Catherine Bonvin et Linda Pfammatter.

Sion : Valais en recherches, 27.11 à 18 h 30, Médiathèque Valais-Sion, « Jeannette et Benjamin Closuit : une correspondance inédite (1827-1831). Par Frédéric Monnet.

Expo : jusqu'au 30.11, Tour Lombarde à St-Séverin, peintures de Rita Sauthier. Ma-di, 11 h - 12 h 30 et 16 h - 21 h.

Concert : 22.11, 21 h, Ferme Asile Sion, Mari Teresa, World Music (Portugal). Réserv. 027 203 21 11.

Expo : jusqu'au 22.11, ve 14 h 30 - 18 h 30, sa 10 h- 12 h et 14 h 30 à 17 h, 60 ans de peinture de Christiane Zufferey.

St-Maurice : 26.11, 14 h, Médiathèque Valais, spectacle de marionnettes « Le Roi Grenouille ».

Expo : 22.11 (vernissage 16 h)-13.12, Galerie de la Treille Sion, expo Dorothée Spahr et Raymond Mottier. Me-ve 17 h 30 - 20 h, sa-di 14 h - 18 h.

Expo : jusqu'au 7.12, Fondation Louis Moret, ma-di 14 h - 18 h, œuvres de Katherine Müller « Slow ornaments »

CONFEDERE

JOURNAL DE LA SESSION DE NOVEMBRE 2008

TOURISME, CLIMAT ET BUDGET

La session de novembre du Grand Conseil a, une fois de plus, été chargée. Le point final mis à la loi sur le tourisme restera le grand moment de cette semaine. Le jeudi matin consacré à la session climat, par son originalité organisationnelle, aura aussi marqué la session. Pour le budget, rien d'extraordinaire, tout se décidera en décembre.

LOI SUR LE TOURISME

« Le Valais a besoin d'une nouvelle loi. Est-elle parfaite ? Non, mais c'est la meilleure possible » Bernard Rey résume bien le sentiment majoritaire au moment du vote final de la loi sur le tourisme. Il sera largement suivi, puisque c'est par 77 oui contre 31 non et 6 abstentions que le Grand Conseil accepte cette loi. Elle aura besoin de réajustement, mais elle permet de travailler. Après quelques temps de fonctionnement, parions que les réglages pourront se faire dans la douceur. Le référendum d'ores et déjà annoncé par la gauche haut-valaisanne fait déjà peser une hypothèque sur son entrée en vigueur. L'avenir nous dira si un combat devant le peuple sera encore nécessaire avant de pouvoir moderniser les conditions-cadres du tourisme valaisan.

Les nouvelles structures, société PromoValais pour vendre la destination Valais et le cadre des futures régions touristiques, avaient déjà été adoptées, il restait à mettre sous toit le financement. Malgré une foule d'amendements déposés par les groupes parlementaires, la commission a tenu le cap. Il y aura une taxe touristique d'hébergement (TTH) et une taxe de promotion touristique (TPT). Le grand travail du commissaire radical Pierre-Olivier Bourban a été reconnu tant par la commission que par le plénum.

Une taxe touristique d'hébergement sera encaissée auprès de tous les propriétaires de structures d'hébergement touristique. Elle sera fixée par les communes dans une fourchette de 10 à 30.- le m2. Un coefficient de pondération de 0,1 à 1 selon le type de logement et sa localisation permettra de mieux adapter le montant à la situation. La proposition du GRL de mettre plus de paliers intermédiaires a été rejetée. Les hôteliers ont obtenus que soit précisées les surfaces prises en compte dans le calcul de base. Les communes pourront également exonérer les mayens situés hors zone touristique.

La taxe de promotion touristique existe déjà dans de nombreuses communes. Elle sera obligatoire pour les communes faisant partie d'une région touristique. Si les communes le désirent, elles pourront verser un montant de substitution. Ce système remplace la récolte obsolète et pleine d'imperfection des taxes de séjour. Il laisse planer encore beaucoup de doute sur ce qui sera perçu chez chacun. Une étude de l'école de tourisme a permis d'y voir un peu plus clair, mais seul l'usage définira exactement. Des réajustement seront nécessaires, mais l'essentiel est de pouvoir avancer après 7 ans de palabres. *« Pendant ce temps, le Tyrol avance… »* a conclu le député de Morgins Enrique Caballero qui était, en 2001 avec la commission tourisme, signataire de la motion qui demandait la révision de cette loi…

SESSION CLIMAT

Une matinée thématique a été consacrée à la question du climat. Une déclaration du Conseil d'Etat, une déclaration de chaque groupe politique et l'examen d'une vingtaine d'objets liés à la question ont permis au Parlement de donner une ligne à suivre dans ce domaine.

Le Conseiller d'Etat Jean-Jacques Rey-Bellet a basé sa déclaration sur 4 grands axes de la politique gouvernementale en lien avec le climat. **La voiture,** introduction d'un bonus pour les véhicules les moins polluants, encouragement aux cours de conduite écologique ou encore mise à jour des contrôles annuels ; **la nature**, encouragement au maintien de la biodiversité par des contrats avec des agriculteurs ; **l'énergie et l'industrie**, développement d'une stratégie d'écologie industrielle, assainissement des bâtiments, normes de construction, politique d'encouragement des éoliennes, retour des concessions hydrauliques ; **forêts et eau**, inventaire des ressources, approvisionnement en eau ; les priorités ne manquent pas.

Le GRL, par la voix de Jacques-Roland Coudray, a donné ses préoccupations en la matière. La notion de **« développement durable »** est la clé de réflexion essentielle dans cette thématique. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette notion recouvre 3 aspects d'égale importance. L'équilibre doit se trouver autour des dimensions **économiques, sociales et environnementales**. Pour les radicaux-libéraux, il est important de favoriser les mesures incitatives. Le principe de fixer des règles et de les faire respecter, d'inciter, de convaincre et de récompenser plutôt que de punir doit primer. Pour la question de la mobilité, par exemple, il serait faux de pénaliser les Valaisans qui ne peuvent, au vu de la géographie, se passer de leur véhicule.

Au moment du passage en revue des différents objets déposés, notons que les postulats de Narcisse Crettenand ont été partiellement acceptés par le Conseil d'Etat. Celui-ci établira un programme de politique énergétique qui sera présenté lors d'un futur atelier-débat. Des capteurs solaires thermiques seront obligatoires là où cela a du sens.

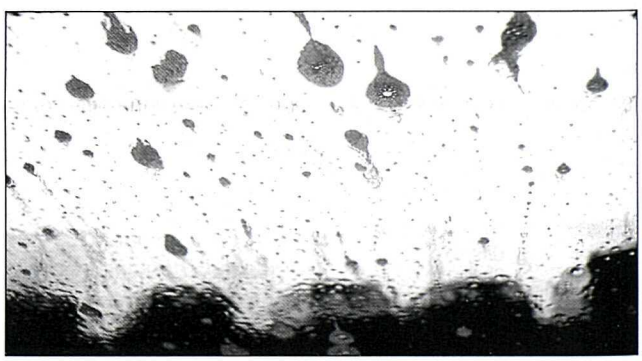

Willy Giroud, au nom du GRL, a combattu efficacement une motion UDC demandant la fermeture des stations de lavage de voiture le dimanche.

BUDGET 2009

« La Cofi constate, avec satisfaction, que le projet de budget 2009 présenté par le conseil d'Etat : respecte les exigences légales du double frein aux dépenses et à l'endettement, absorbe, aisément, les rabais fiscaux 2008

– soit la compensation du renchérissement pour un montant de 32 mios - et 2009 – soit les mesures découlant de la révision de la Loi fiscale prévue pour la session prochaine de décembre et représentant un montant total de 30 mios »

Le président de la commission des finances, Philippe de Preux, est globalement satisfait du projet. Toutefois, une fois de plus, il doit constater un manque de maîtrise concernant la hausse des dépenses. Comme de coutume la Cofi demande une réduction de ces dépenses. Si les propositions de la commission sont acceptées en décembre, c'est 3,5 millions qui seront économisés. Le chef du GRL, René Constantin, partage, au nom de son groupe, les conclusions de la Cofi. Sur les 60 nouveaux postes demandés par le Conseil d'Etat, seuls 36 trouvent grâce auprès du GRL. Il demande également, toujours en accord avec la Cofi, une diminution de 2 millions des mandats externes, l'administration doit utiliser au mieux ses compétences internes. Finalement, le député de St-Léonard s'inquiète de l'explosion des coûts de la santé. 45 % en moins de quatre ans, il est temps que le Conseiller d'Etat Burgener prenne des mesures au lieu de simplement pleurer sur la hausse des primes maladie. Rendez-vous est fixé à la session de décembre pour l'examen des amendements déposés. Philippe de Preux a prévenu le Grand Conseil, la marge de manœuvre est minime. Si les propositions augmentent les dépenses, les exigences légales ne seront plus respectées. Dur, dur pour les députés de ne pas se laisser entraîner par les promesses à la veille des élections.

CORRECTION DU RHÔNE ET AUTRES TRAVAUX

La troisième correction du Rhône a suscité pas mal d'interrogations. Elargir ou creuser ? deux doctrines s'affrontent… Le projet prioritaire de Chippis n'a pas été remis en cause, mais la question a été soulevée. Laetitia Massy se demande si le Parlement aura droit a un vrai débat sur le sujet. A la veille de son départ, le chef du Département, Jean-Jacques Rey-Bellet, a eu une réponse de normand : il n'est pas opposé à la discussion, mais il a défendu les options déjà prises…

C'est à l'unanimité et au nom de la sécurité que cinq autres projets ont obtenus les financements nécessaires. 47 millions de francs seront investis par le Canton et la Confédération à Martigny-Martigny-Combe, Leytron, Bramois-St-Martin, Bietschbach et pour une nouvelle navette ferroviaire au Simplon.

De tout un peu

Deux projets d'application de lois fédérales sur les épizooties et sur le contrôle des denrées alimentaires ont passé la rampe sans trop de discussions. Les exigences fédérales imposent un passage de la compétence communale à la compétence cantonale. Nous n'avons pas le choix.

La loi sur le contrôle de l'habitant et la loi sur l'harmonisation des registres de personnes n'ont pas non plus suscité beaucoup d'oppositions. Jérôme Favez, pour le GRL, s'est inquiété de la protection des données.

Le Parlement a également naturalisé 68 confédérés et 177 personnes d'origine étrangère. Anne-Marie Sauthier, présidente de la sous-commission, constate que le renfort apporté par les deux demi-postes supplémentaires dès le début mai 2008 devraient permettre de résorber le retard et de traiter les dossiers conformément à l'objectif de 12 mois..

Un recours en grâce pour une personne gravement atteinte dans sa santé et ayant déjà purger une partie de sa peine a également été accordé par le Grand Conseil.

L'école professionnelle de Martigny offrira une nouvelle salle de gymnastique à ses élèves. Manu Maye a salué ce projet dû à la législation fédérale, tout en se posant la question de la priorité de cet investissement par rapport aux priorités d'acquisition de connaissance pour les apprentis.

La résolution de René Constantin concernant l'obligation de dénoncé les actes de pédophilie a été acceptée par le Parlement après des débats nourris.

Finalement, à l'heure des questions, Olivier Delaloye a reçu des réponses satisfaisantes concernant l'aéroport de Sion. (voir ci-dessous)

PM

RÉPONSE SUR L'AÉRODROME MILITAIRE

Satisfaction

Premièrement, concernant la pause estival : le Conseil d'Etat demande qu'elle soit respectée durant les mois de juillet et août.

Deuxièmement, le concept de stationnement qui est à l'étude propose plusieurs variantes dont deux pouvant satisfaire l'ensemble des parties concernées.

- 3 bases aériennes :
Payerne, Meiringen et Sion.
Ce stat quo n'est pas acceptable étant donné qu'il ne fera pas modifier les nuisances connues et le futur cadastre du bruit qui l'accompagne.

- 4 bases aériennes :
Payerne, Meiringen, Sion et Emmen.
L'arrivée d'une nouvelle base irait dans le sens de nos revendications et devrait vraisemblablement permettre de supprimer du cadastre du bruit 2010 les hectares dont la région a besoin pour son développement.

- 5 bases aériennes :
Payerne, Meiringen, Sion, Emmen et Dübendorf.
Retour à la situation d'origine qui contentait autant les civils, les politiques que les militaires et correspondait au cadastre du bruit 2001.

- Un stationnement à l'étranger :
Cette proposition faite par la gauche alliance rose-verte n'est pas crédible. Comment peut-on envisager que du matériel acheté pour la défense de la Suisse soit basé à l'étranger ?

Au printemps prochain, le DDPS communiquera les résultats de ces études. Mais le Conseil d'Etat ne reste pas les bras croisés et effectue, en ce moment même, des démarches similaires en collaboration avec la ville de Sion.

Une répartition équitable des nuisances dues à notre défense territoriale est plus qu'un souhait, elle doit être une réalité qui démontre que même en temps de paix, les citoyens suisses peuvent et doivent partager le sens d'un effort uni pour la défense de notre pays.

Olivier Delaloye

LE VALAIS DES 300'000

UN CAP PORTEUR D'ESPOIR

Lors de la dernière assemblée du Parti libéral-radical tenue à Sierre le 22 octobre dernier, une cérémonie symbolique a marqué le franchissement du cap des 300'000 habitants en Valais. Le Conseiller d'Etat Claude Roch a délivré un diplôme à la petite Maëlle qui représentait les natifs du mois d'octobre. Au-delà du symbole, ce passage est porteur d'espoir pour ceux qui croient en un Valais moderne, en un Valais en mouvement.

Invité comme grand témoin et caution scientifique, le démographe, Hermann-Michel Hagmann n'a naturellement pas pu confirmer que ce cap des 300'000 habitants avait bien été franchi le 4 octobre au moment de la naissance de Maëlle. Mais il l'a été très certainement lors de ces dernières semaines. Nous étions 297'000 à la fin décembre 2007, avec une augmentation moyenne de 300 habitants par mois, octobre 2008 voit ce passage symbolique.

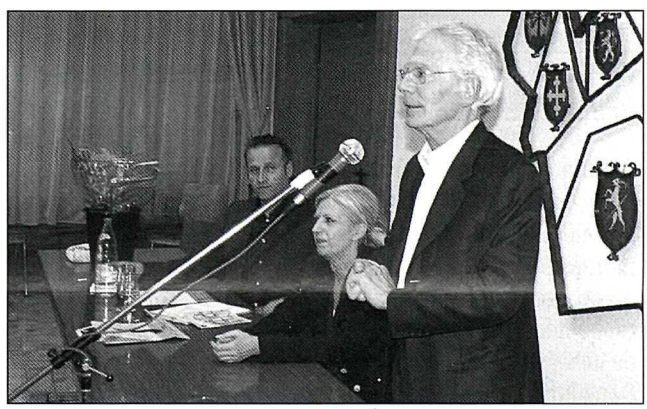

Hermann-Michel Hagmann a apporté la caution scientifique.

8ème en Suisse

Le Valais n'est donc plus un petit canton puisqu'il se positionne aujourd'hui au 8ème rang en Suisse. L'avenir s'annonce cependant un peu plus compliqué. Comme ailleurs, la population vieillit, les Valaisans n'étant plus aussi féconds que par le passé. Si la tendance est toujours à la hausse, c'est que les mouvements migratoires jouent encore en plein. Or, avertit Herman-Michel Hagmann, la migration à long terme ne peut être la solution. Nous devons réfléchir à l'évolution démographique souhaitable pour notre région. Il ne paraît pas envisageable de croître encore beaucoup. Notre faible taux d'habitants au m2 est trompeur, nos surfaces inhabitables sont très nombreuses. La population se concentre essentiellement sur la plaine et le coteau. Entre Martigny et Sierre, c'est près de 150'000 habitants qui vivent dans une agglomération quasi continue.

Un programme pour avancer

Ce Valais des 300'000 doit être un Valais en mouvement, il doit prendre le contre-pied du Valais immuable des 4'000. Le PLR basera sa future campagne pour les élections cantonales de mars 2009 autour de cette thématique d'un canton qui avance. Trois axes de réflexion sont privilégiés : l'économie **« concilier vie professionnelle et vie familiale »**, l'énergie **« relever les défis énergétique et climatique »** et la politique territoriale **« développer une politique régionale d'agglomération ».**

PM

CONSTRUCTION SUISSE

UNE RÉSOLUTION

constructionsuisse est l'organisation faîtière de l'industrie suisse de la construction; elle regroupe 60 organisations et repose sur 4 groupes de base représentant la planification, le gros oeuvre, le second oeuvre et techniques du bâtiment ainsi que la production et le négoce. L'industrie de la construction offre environ 300'000 emplois et génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 50 milliards de francs. Dans la branche de la construction, on dénombre plus de 34'000 entreprises, dont plus de 80% comptent moins de 10 collaborateurs.

Berne - Lors de l'assemblée des délégués du 13 novembre dernier - jour de la « journée des filles – projet pour les garçons » - , Outre la visite de Doris Leuthard, les membres ont pris une résolution importante s'agissant de l'hypothèque légale des entrepreneurs.

Les Chambres fédérales débattent actuellement de la révision partielle du Code civil suisse (cédule hypothécaire de registre et autres modifications des droits réels). L'institution de l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs (art. 837 - 841 CCS) revêt une importance particulière pour l'industrie de la construction.

Propositions de constructionsuisse :

- Maintien de l'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs;
- Prolongation du délai d'inscription à cinq mois;
- Instauration de garanties pour les immeubles insaisissables destinés aux mandats publics.

Doris Leuthard entourée des jeunes qui participaient à la journée des filles et projets pour les garçons. On reconnaît entre autres, Dylan Bender, tout à gauche et Océane Delasoie, tout à droite.

2X « DROGUES », T'AS FUMÉ ?

CHRONIQUE VOTATION 30 NOVEMBRE

Avec ses cinq objets fédéraux, le week-end du 30 novembre prochain frise l'indigestion démocratique. A l'intérieur de cette palette de thèmes ardus, deux sujets « drogues » semblent avoir le vent en poupe. Les adversaires ont particulièrement beau jeu, tant il semble facile de ranger le tout dans un même sac et de le couronner d'une belle seringue. Overdose de problèmes, affaire pliée : 2 x non.

Même si le livret distribué par la Chancellerie fédérale entretient lui aussi le doute, les deux objets diffèrent pourtant fondamentalement par leur nature et la question adressée à la population. Les traiter sous un même chapeau serait faire une lourde erreur d'appréciation.

En premier lieu, la modification de la loi fédérale sur les stupéfiants (datant de 1951) souhaite réaliser l'ancrage légal de la politique des 4 piliers (prévention-thérapie-réduction des risques-répression). Cette politique que la Suisse pratique avec un succès indéniable depuis une quinzaine d'années doit trouver une assise solide au niveau légal.

Seuls les idéalistes refusent de continuer sur cette voie efficace et pragmatique, en rêvant éveillés d'un monde vidé de tous les consommateurs de drogue. Cette illusion est dangereuse, car elle appelle des solutions irréalistes et en décalage avec les situations de terrain. Une approche idéologique ne peut cerner la complexité de la problématique des toxicomanies. La solution passe par des mesures médicales, policières et sociales, conformément aux quatre piliers. Les toxicomanes doivent en particulier être reconnus comme personnes souffrantes et soutenues dans leur démarche vers une vie meilleure.

En deuxième ligne, le peuple se prononce sur une initiative populaire visant à introduire dans la constitution un article indiquant entre autres que la consommation, la possession et l'acquisition de chanvre pour son propre usage n'est plus punissable. Des mesures de prévention auprès des jeunes doivent également être appliquées.

Vu qu'elle représente un cas limite, la question pose de réels problèmes à une société d'inspiration libérale. D'un côté, il est tentant de souligner que les adultes sont libres de consommer du cannabis et portent à ce titre la responsabilité de leur choix. Pour beaucoup, un tel tableau ne fait au fond que décrire la réalité actuelle, où le décalage entre mesures policières et réalité juridique

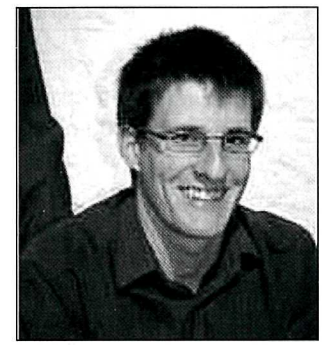

Johan Rochel

est flagrant. Les partisans expliquent que l'initiative permettrait alors de mieux contrôler les habitudes actuelles de consommation (moins de deal car contrôle des points de vente par ex.).

Les adversaires de l'initiative (par ex. la LVT) pronostiquent néanmoins de vastes difficultés pratiques : comment autoriser la consommation tout en gardant une politique de prévention cohérente face aux plus jeunes ? Comment leur faire comprendre que le produit est tout sauf anodin ? Entre responsabilité individuelle et réalités de la prévention, le citoyen se trouve devant un choix difficile.

Johan Rochel

LA CHINE – LA ROUTE DU THÉ
FILM CONFÉRENCE DE PATRICK MATHÉ

24.11.08 AU CINÉMA CASINO À MARTIGNY
25.11.08 AU CINÉMA ARLEQUIN À SION

SÉANCES À 14 H 30 H ET 20 H 30.

10 BILLETS GRATUITS
(5 APRÈS-MIDI ET 5 SOIRÉES)
SONT À LA DISPOSITION DES LECTEURS DU
CONFÉDÉRÉ POUR LES PROJECTIONS À MARTIGNY.

UN TÉLÉPHONE AU 027 722 65 76
OU UN MAIL À
REDACTION@CONFEDERE.CH
ET LE BILLET EST À VOUS !

LIMITER LE DROIT DE RECOURS DES ORGANISATIONS : OUI

POUR L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET NOS INSTITUTIONS

La crise financière commence à se ressentir dans l'économie réelle : au mois d'octobre, la barre des 100'000 chômeurs a été franchie. Le SECO prévoit même 140'000 demandeurs d'emplois en 2009. Face à l'urgence, il est nécessaire de mener des politiques qui encourageront l'économie réelle à investir et par ricochet à garantir les emplois.

Le 30 novembre, le peuple et les cantons seront appelés à décider du sort d'une initiative qui réclame que les projets approuvés en votation populaire ou parlementaire ne puissent plus être soumis au droit de recours des organisations. Ce droit a été accordé en 1966 dans la Loi sur la protection de la nature, puis en 1982 sur la protection de l'environnement. Il s'agit là d'un droit exceptionnel qui ne trouve son pendant dans aucune autre partie de notre législation. Il offre à trente organisations le droit de recourir contre les projets qui sont soumis à étude d'impact sur l'environnement (EIE), soit les projets d'importance qui constituent en général un intérêt public. À l'origine, ce droit avait pour but de pallier certaines carences de l'Etat. Avec le temps, les budgets publics destinés à l'environnement ont fortement augmenté pour atteindre 4.98 milliards de francs en 2006. Les autorités publiques disposent désormais de moyens considérables qui leur permettent de vérifier la validité de projets avant de les soumettre au vote parlementaire ou populaire. Lorsque ce n'est pas le cas, les organes de surveillance publique ont pour tâche de porter les décisions illégales devant les tribunaux.

Cette défense du droit est la même que pour les autres intérêts publics : santé, sécurité, moralité, tranquillité, etc. L'intérêt public n'a par définition pas de porte-parole, c'est l'Etat qui remplit ce rôle. La Suisse et les Etats européens ont toujours voulu éviter que des privés puissent s'ériger en super héros de la défense de l'intérêt public. Il en va de même en matière environnementale : maintenant que l'Etat a les moyens de remplir son rôle, il doit le faire et la situation exceptionnelle mise sur pied en 1966 doit être corrigée.

Halte à l'idéologie !

Concrètement, le droit de recours a de plus en plus été utilisé pour défendre des motifs davantage idéologiques que juridiques. On a vu dernièrement des organisations contester des projets d'éoliennes ou de rehaussement de barrage hydraulique. Certains recours sont déposés dans un objectif affiché de frein à une croissance jugée inutile, bloquant au passage des centaines de millions de francs d'investissements et ainsi des milliers de places de travail. Ce fut par exemple le cas à Galmiz où une usine n'a pas pu être développée, malgré les 1'500 emplois qu'elle entendait créer. La somme des projets obstrués s'estime en dizaines de milliards de francs pour la Suisse. La seule Migros annonçait en 2004 près d'un milliard de francs bloqués. On imagine aisément les

Philippe Nantermod

conséquences que cela implique sur les emplois.

Seulement pour négocier…

Les organisations prétendent n'entreprendre que des actions anodines puisque ce sont des tribunaux qui décident au final du sort des projets. La pratique est quelque peu différente. Dans 2 cas sur 5, les recours sont retirés après négociations. Dans ces cas-là, précisément, les associations sont seules maîtresses pour évaluer si les concessions sont en accord avec leur conception de la protection de l'environnement – concessions qui dépassent souvent de beaucoup ce que la loi exige. Il importe aussi de rappeler qu'une procédure complète de recours peut durer plus de 5 ans. Pareils délais sont destructeurs pour l'investissement lorsque l'effet suspensif est accordé. Sans omettre enfin les nombreux cas où l'arme du recours sert de pression pour atteindre certains objectifs. Dans ces situations, le rôle des associations dépasse de loin celui d'un simple indic, comme elles le prétendent.

Les recours s'appuient de plus en plus sur des conceptions idéologiques. A chaque débat sur le sujet, on nous rappelle qu'il se construit deux mètres carrés par seconde en Suisse. Si ce cri d'alarme est plein de bon sens, il convient de rappeler que freiner la construction constitue une décision politique. Si l'on est contre la construction, on lance une initiative, pas un recours ! Le droit de recours n'a pas été introduit pour offrir à quelques minorités l'occasion de faire valoir leurs positions anti-bagnole, anti-croissance ou anti-nucléaire, mais pour contrôler la bonne application du droit.

A l'heure où la crise sévit et que le secret bancaire est en danger, il est important d'agir là où nous le pouvons encore : corriger cette anomalie juridique est le meilleur plan de relance que nous puissions voter, place à l'action : votons OUI le 30 novembre !

Philippe Nantermod,
Coordinateur romand de la campagne « OUI à l'initiative sur le droit de recours ».

Des emplois pour nos enfants.

OUI

Plus d'infos : www.croissance.ch

Comité valaisan «Droit de recours : assez d'obstructionnisme!»
C/O UVAM – Av. de Tourbillon 33 – CP141 – 1951 Sion
Fax 027 327 51 80 – E-mail : info@croissance.ch

Bernard Bidal

Président UVAM

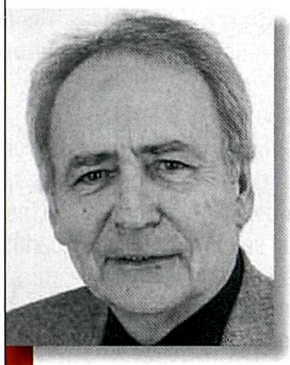

« L'initiative sur la retraite promet beaucoup, mais elle coûtera beaucoup trop aux entreprises, aux salariés et aux retraités. Cela affaiblira la compétitivité des entreprises et le pouvoir d'achat des salariés. »

NON à l'initiative sur la retraite

le 30 novembre

www.garantir-AVS.ch
Comité valaisan « pour une AVS saine et durable »
c/o UVAM - CP 141 - 1951 Sion

• Huiles de chauffage
• Benzine-Diesel

Plus de 40 ans à votre service

Votre partenaire en Valais et dans le Chablais

TAMOIL

PETROLE DISTRIBUTION S.A.

079 607 67 17

S. Ramuz

1964 Conthey
Tél. 027 346 52 00
ramuz.serge@tamoil.ch

-.20 cts le kilo de Farine fleur

LE MOINS CHER DE SUISSE

MEUBLES DU BATTOIR FAILLE-HIT

Daniel Bettex
CAPITAL - CONFIANCE

AIGLE Z. indust. 1, face au garage Halil
024 466 17 06

Depuis 38 ans à votre service

« Des groupuscules autoproclamés ne doivent pas pouvoir paralyser les décisions des autorités élues démocratiquement. »

Quand un projet de construction a été approuvé par le peuple ou par un parlement, une association ne doit plus pouvoir exercer son droit de recours et bloquer ainsi une volonté politique.

C'est pour cela que nous vous invitons à voter

OUI

le 30 novembre à l'initiative sur le droit de recours.

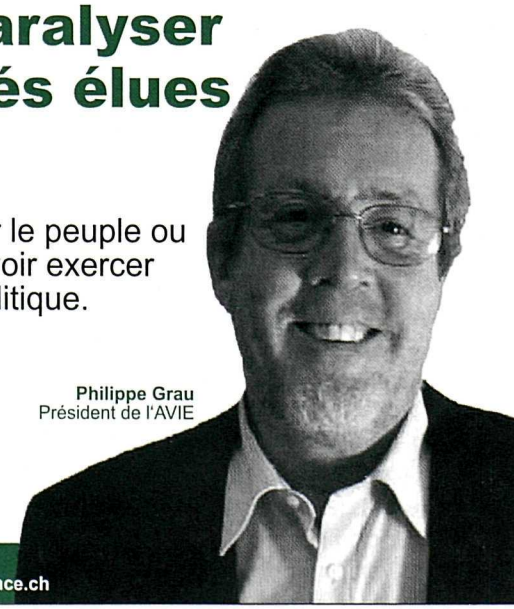

Philippe Grau
Président de l'AVIE

« Comité valaisan « Droit de recours : assez d'obstructionnisme ! » – C/O UVAM –
Av. de Tourbillon 33 – CP 141 – 1951 Sion – Fax : 027 327 51 80 – E-mail : info@croissance.ch

JOURNÉE NATIONALE DE PRÉVENTION CONTRE L'ALCOOLÉMIE

« LES RISQUES DE DÉRAPAGES »

La Journée nationale sur les problèmes liés à l'alcool, qui a eu lieu hier, a été placée sous le thème «alcool: risque de dérapage». A cette occasion, des institutions spécialisées ont sensibilisé la population dans toute la Suisse à la consommation problématique d'alcool.

Boire un verre est un acte social largement répandu. Il permet de se détendre, de partager un moment de convivialité ou encore d'entrer avec plus de facilité en contact avec l'autre. C'est une habitude à laquelle nous ne réfléchissons pas. Pour une grande majorité cette consommation est maîtrisée et fait partie de nos rites de vie.

« Les dérapages ne sont pas une fatalité, on peut les éviter. »

Patrick Suard

Toutefois, il arrive que ça dérape, que la situation dégénère quelque peu. « Alcool : risque de dérapage » est le thème de la journée nationale 2008 sur les problèmes liés à l'alcool.

La volonté des instituts de prévention est de provoquer une réflexion personnelle.

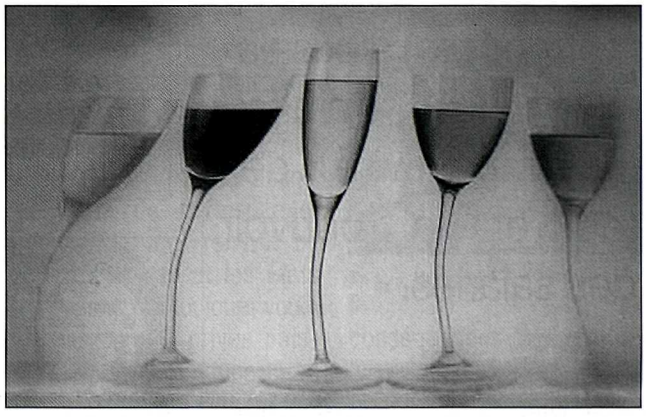

Accumuler les verres c'est risquer le déséquilibre…

« Nous voulons toucher la population de manière large » explique Patrick Suard de la LVT. En parlant des risques, en les mettant sur la table, nous sommes mieux à même de les appréhender et d'y faire face.

Trois schémas de consommation sont problématiques:

La consommation d'alcool chronique à risque: lorsqu'une femme boit quotidiennement deux verres d'alcool ou plus et un homme quatre verres ou plus, cette consommation est problématique. Un verre peut correspondre à une bière, un verre de vin ou un petit verre d'eau de vie.

L'ivresse ponctuelle ou consommation ponctuelle excessive: pour les femmes, il s'agit de quatre verres ou plus en une occasion donnée et pour les hommes de cinq verres ou plus.

La consommation inadaptée à certaines situations: sur la route, au travail, à l'école ou pendant la grossesse, la consommation d'alcool n'a pas sa place. En cas d'absorption de médicaments, il convient de consulter son médecin pour savoir s'il l'on peut boire de l'alcool et combien. Plus d'un million de personnes en Suisse sont concernées par l'une ou l'autre de ces problématiques. Mais la sensibilisation et les campagnes de prévention permettent des évolutions dans le bon sens.

Il y a un peu plus de dix ans, la période de carnaval voyait 3 à 5 personnes perdre la vie chaque année sur les routes. Le lancement des opérations du type « Nez rouge », puis l'apparition des labels « Help » ou « Fiesta » dans les organisations ont permis une amélioration sensible de la situation. Les carnavals valaisans de ces dernières années n'ont connu qu'un seul décès.

Difficile d'évaluer exactement les résultats précis des actions de prévention, mais les faits sont là. L'habitude de s'organiser par un transport public (Lunabus, etc.) ou d'avoir un chauffeur abstinent est entrée dans les mœurs.

Toutes les actions de prévention sont une pièce à l'édifice global, c'est un investissement sur le futur. Chaque personne qui aura réfléchi quelque peu à son comportement grâce à cette journée nationale fera augmenter le succès de la démarche. La modification des comportements passe par cette réflexion. Pour que la fête continue, prenons quelques mesures de bon sens.

Pierral

La consommation inadaptée à certaines situations

Julien prend l'apéritif avec ses amis après le travail, il boit 4-5 verres, puis il prend son véhicule pour rentrer à la maison

- Il a plus de 0,5gr de taux d'alcoolémie
- Il est amendable
- Il prend des risques pour sa sécurité et celle des autres usagers de la route

Le risque de dérapage est une consommation inadaptée à la situation. C'est consommer même des quantités peu importantes et avoir une activité incompatible avec cette consommation.

La consommation d'alcool chronique à risque

Francis est un bon vivant, il a ses habitudes, du vin aux repas, des apéritifs conviviaux, il boit 5 à 10 verres par jour minimum, il ne se dit pas dépendant ou alcoolique, il a simplement des habitudes qu'il ne questionne pas. Pourtant, il prend des risques pour sa santé et sa sécurité.

Le risque de dérapage est de consommer de façon régulière et excessive, car il peut entraîner des conséquences fâcheuses sur la santé et cela de manière insidieuse

L'ivresse ponctuelle ou consommation ponctuelle excessive

Maryline ne boit que très rarement, mais quand elle fait la fête, c'est avec de grandes quantités d'alcool. Il lui arrive de se réveiller le lendemain matin avec les idées pas très claires. Combien a-t-elle bu ? Qu'a-t-elle dit à ses amis ? Comment est-elle rentrée, avec qui ?

Le risque de dérapage est de consommer de façon importante jusqu'à l'ivresse avec les risques liés (intoxication aigüe, accidents, sexualité, santé…)

DE LA BRANCHE DU HIBOU

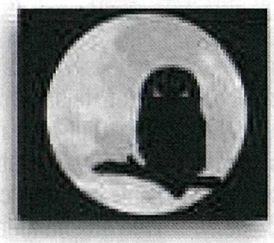

Hibou, qui vole habilement, sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai.

LA POUTRE - de la parabole de Luc ; un de ces derniers dimanche soir à la télé un citoyen d'un pays africain expliquait combien il trouvait « honteux » qu'un pays si propre comme la Suisse autorise la fumée dans les établissements publics, démonstration à l'appui avec une visite dans un bouiboui enfumé ; un point de vue certes respectable en démocratie surtout ; avec une conviction entière le môssieur proposait même ses compétences en la matière pour nous aider à construire une Helvétie sans fumée ; un vrai sauveur quoi ! un nouveau Jésus Christ ; et le journaliste ébahi de lui poser moult questions à faire enrager les planteurs de tabac de la Broye ; et alors ? juste un fait divers parmi les cancans de l'actualité qui agrémentent nos soucis quotidiens ! pas de quoi fouetter un chat, ... quelques images plus loin la télé nous montre des voyous en barque sur un fleuve africain faisant la chasse aux touristes étrangers pour les prendre en otage contre rançon ; oh les vilains ! mais au moins ils n'avaient pas la cigarette au bec ; ... j'arrête là, j'ai une poussière dans l'œil !

LE HIBOU

DÉCÈS

GEORGES DUFAUX
82 ANS, ST-MAURICE
ISA MENEGALE
88 ANS, UVRIER
RENÉ GRANGER
96 ANS, TROISTORRENTS
SIDONIE BRUCHEZ
85 ANS, LE CHÂBLE
EUGÉNIE SARRASIN
86 ANS, BOVERNIER
BERNARD MARGELISCH
77 ANS, CHÂTEAUNEUF
FRANCINE SOPHIE RITZ
52 ANS, LES AGETTES
PHILIPPE BIEL
36 ANS, MONTHEY
MARIE AYMON
89 ANS, AYENT
ROLAND THELER
70 ANS, SIERRE
RAYMOND LOVEY
76 ANS, ORSIÈRES
EDMOND DEBONS
85 ANS, SAVIÈSE
PHILIPPE SCHOPFER
53 ANS, MONTHEY
MARCEL CHARBONNET
85 ANS, HAUTE-NENDAZ
LUCIE ZUFFEREY
90 ANS, ST-LÉONARD
SÉBASTIEN LOMBARDO
38 ANS, MONTHEY
JACQUELINE MAILLARD-ROBYR
80 ANS, CRANS-MONTANA
CHARLOTTE GAY
80 ANS, CHARRAT
JOSEPH MABILLARD
84 ANS, GRIMISUAT
JEAN-CHARLES FIANCHINI
59 ANS, MURAZ
RAYMOND SAVIOZ
64 ANS, SION
MARIA MISCHLER-ALFIERI
84 ANS, VÉTROZ
GABRIELLE PARCHET
91 ANS, VOUVRY
JAC RIBORDY
60 ANS, SAVIÈSE
BLANCHE ZUFFEREY
99 ANS, MURAZ/SIERRE
KURT NOTZON
82 ANS, MONTHEY
LAURENT RODUIT
58 ANS, FULLY
EMMANUEL ZAMBAZ
50 ANS, CONTHEY
MARCEL REY
83 ANS, MONTANA-VILLAGE
BERNARD OBRIST
73 ANS, BRAMOIS
FRANÇOISE GASPOZ
94 ANS, EUSEIGNE
LAURE BOVIER
81 ANS, MARTIGNY
ANNE GROSS
75 ANS, SALVAN
ANTONIA SCHÖPFER-IMOBERDORF
96 ANS, SION

TRIBUNE LIBRE

GLAREY EST-IL TOUJOURS UN QUARTIER DE SIERRE?

De tous les quartiers de Sierre, Glarey est le plus beau et le plus accueillant : des cafés toujours bondés, des associations actives et des habitants chaleureux.
Qui pourrait donc penser qu'il n'existe aucune ligne de bus reliant ce magnifique "village" à la gare de Sierre?
Me voici obligé, à plus de septante ans, de traverser toute la ville à pieds, de batailler ferme contre un centre ville noyé sous la circulation et le transit, et tout cela avec mes valises sur les épaules.
A l'heure où la campagne pour la Présidence de Sierre se déchaîne et où les promesses fusent à toutes les tables des cafés, il y a plus de vingt-cinq ans et bientôt dix campagnes électorales que les glareyards espèrent ne pas rater le train.
Plus qu'au centre ville, c'est au sein du Conseil municipal qu'il règne un sacré chantier! Pour réaménager le centre, c'est à grands coups de millions que nos édiles engraissent les ingénieurs de Lausanne et Genève qui ne connaissent rien à notre cité. Pour ma part, j'ai plutôt l'impression que ce n'est pas du côté des ingénieurs valaisans qu'il manque des compétences....
C'est aussi à grands coups de millions que nos élus ont réaménagé les ronds points de la ville. Bienheureusement il en reste un qui a résisté à cette débauche de béton: celui de Glarey, soigné par ses habitants, qui m'indique le chemin vers la gare de Salquenen!

Charly Huter
Glareyard

BRÈVES

Révision de la loi fédérale sur les marchés publics sans les cantons.
Les cantons refusent fondamentalement l'application du projet pour une nouvelle loi sur les marchés publics (LMP) aux cantons et communes. Cependant, ils sont en faveur d'une harmonisation des marchés publics dans l'ensemble de la Suisse. Le projet présenté en consultation peut satisfaire aux besoins de la Confédération, mais cependant ne respecte pas les droits constitutionnels et les préoccupations fondamentales des cantons. Elle constitue en conséquence pour eux un recul.

Ecritures, la Revue de l'ABC
Le numéro 3/2008 de la revue Ecritures de l'Association Biblique Catholique de Suisse Romande (ABC) vient de sortir, avec au menu : un écho du Synode des évêques sur la Parole de Dieu (François-Xavier Amherdt), des lectures de textes pauliniens pour l'année saint Paul (les exhortations de Galates 6,1-10, Barbara Francey), la découverte de « l'impérieux chant » de l'Apocalypse (Sr Isabelle Donegani), et une conférence sur le commentaire de Marc par le regretté Jean-Delorme (Jean-Yves Thériault).

Corrida d'Octodure 33ème édition
Le 8 novembre les rues de Martigny ont été animées par la traditionnelle course à pied. 1200 candidats étaient inscrits. C'est l'Erythréen Simon Tesfay qui l'a emporté. Le premier Suisse est Jérôme Schaffner de Bassecourt et le premier Valaisan, Tarcis Ançay.
www.corridadoctodure.ch

FEUILLETON – ÉPISODE 32

MARTIN V

Benoît, Jacques, venez vite. Allez debout, ne traînez pas, la route sera longue. Nous devons arriver à la cité au bord du lac avant que les flammes ne consument complètement celle qu'on dit sorcière. J'ai peur que ce soit la pauvre Philomène. Le châtelain et Sire Cervent se seront vengés de la fuite de Guillaumette. Qu'ils soient maudits ! Heureusement que le curé du Bourg arrivera toujours à transmettre des messages à notre bon curé. Nous sommes ainsi vite au courant et pouvons réagir au mieux. Allez, les frères de Prinzières, nous devons nous mettre en route. Il faut presque trois jours de marche pour arriver à Evian. Je ne connais pas cette cité, mais nous trouverons. Jusqu'à l'Abbaye de St-Maurice le chemin est facile, j'y suis déjà allé deux fois, mais après c'est l'inconnu. Nous serons des pèlerins de retour de Rome et nous rentrons à Annecy. Si on nous demande des précisions, nous parlerons en vieux patois. Allez, courage les frères, nous devons sauver Philomène.

Vite, j'entends du bruit, cachons-nous derrière ces buissons. Je ne suis pas rassuré, voilà déjà la fin du deuxième jour de marche et je ne vois pas encore ce grand lac dont m'a parlé notre curé. Depuis le passage de St-Maurice, je me sens un peu perdu. Enfin, pour l'instant nous n'avons rencontré encore personne, pourvu que ça dure. C'est bizarre, cette troupe de soldats du Duc qui avance sur la route juste endessous de nous paraît très nombreuse. On dirait qu'ils partent à la guerre. Devant, les fiers chevaliers sur leurs chevaux magnifiques, juste derrière les hommes à pieds, avec leurs longues hallebardes et enfin, derrière, la piétaille qui tire des chariots de provisions. Nous ne sommes pas en guerre, mais ça ne saurit tarder. Il faudra avertir l'Evêque à notre retour. En attendant, soyons vigilants. La nuit tombe, inutile d'aller plus loin. Benoît et Jacques, nous allons dormir dans ce bois. Il me paraît tranquille et personne peut nous voir de la route en contrebas. Demain nous partirons avant le lever du soleil. Je sens qu'Evian n'est pas loin. Je vous avais dit que nous arriverions avant midi. Voilà la cité. Mêlons-nous à la foule qui entre en ville. Remontons nos capuches et nous passerons inaperçus. Comment trouver et sauver Philomène ? Toute la foule semble se diriger au même endroit. Les gens parlent de bûcher. J'espère que nous n'arriverons pas trop tard. Notre seule chance est de délivrer Philomène dans sa prison. Sur la place du bûcher, il sera trop tard. Si nous tentons quelque chose, nous brûlerons avec elle. Benoît non, ne te fais pas remarquer, nous n'y arriverons pas. Tu as vu cette foule immense. Oui Jacques, retiens-le et faisons-nous discrets. Mon Dieu, les roulements de tambour du châtiment retentissent. La suppliciée va être livrée aux flammes. Pourvu que cela ne soit pas Philomène.

Mon Dieu, c'est bien elle qu'on attache à la potence. Pas un mot, elle ne dit rien alors que les flammes lèchent ses pieds. Son regard fixe le ciel. Une sainte, ils ont brûlé une sainte. Nous nous vengerons.

Pelliparius

Retrouvez les épisodes précédents sous www.confedere.ch/multimedia

SUDOKU > MOYEN

1			7	5				
	7			4				
6	9		2		3	4		
	8			2	6	1		
		1	4		5	8		
		4	9	8			3	
		3	1		2		4	7
				9			8	
				3	7			2

niveau - moyen www.e-sudoku.fr

e-sudoku.fr

LA RÈGLE: CHAQUE CHIFFRE DE 1 À 9 DOIT ÊTRE PRÉSENT UNE ET UNE SEULE FOIS SUR LES LIGNES, LES COLONNES ET LES RÉGIONS (LES RÉGIONS SONT LES 9 CARRÉS DE 3X3 CASES)

4	9	8	6	5	2	3	7	1
2	3	7	1	9	8	4	5	6
1	5	6	3	7	4	9	2	8
9	7	3	4	1	6	5	8	2
8	6	1	5	2	3	7	4	9
5	4	2	9	8	7	6	1	3
7	2	9	8	6	5	1	3	4
3	1	5	2	4	9	8	6	7
6	8	4	7	3	1	2	9	5

SOLUTION NUMÉRO 39

MOTS CROISÉS

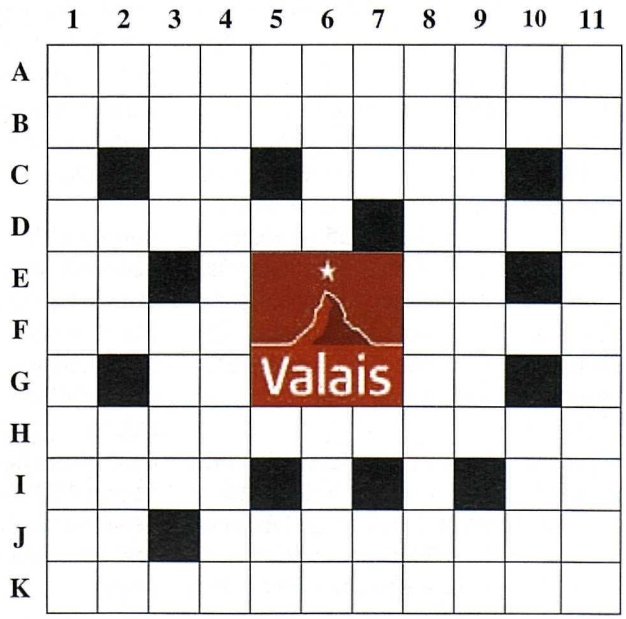

Horizontal

A. elle vendra le Valais **B.** permettrai **C.** année – parcours en cercle **D.** appelle familièrement – Jean-Philippe à la TV **E.** sur un diplôme – route nationale **F.** OTAN anglais – rend joyeux sans « e » **G.** pronom - note **H.** redonnai vie **I.** allas au futur – pronom **J.** argon - fatiguer **K.** fera très peur.

Vertical

1. association **2.** petit cours – grand pays – va sans but **3.** enlevât – république russe **4.** accaparer **5.** précieux – recueil officiel **6.** rapide – mettre droit **7.** volcan japonais – 2 romain **8.** tromperions **9.** corriges – règle **10.** intelligence artificielle - aigre **11.** rendra facile.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	D	E	M	O	C	R	A	T	E	S	■
B	S	N	O	B	■	E	N	R	A	Y	A
C	■	A	B	A	T	■	P	A	U	M	E
D	P	M	■	M	A	Y	E	N	■	P	R
E	■	O	T	A				S	K	A	I
F	B	U	E	■				L	O	T	E
G	A	R	M	E				U	■	H	N
H	R	E	P	U	B	L	I	C	A	I	N
I	A	R	E	■	S	O	■	I	R	S	E
J	C	A	■	L	O	U	R	D	E	E	■
K	K	I	D	N	A	P	P	E	U	R	S